

SS13 - Comment gérer les avis de reprise du médecin du travail ?

Inter

Intra

Thématique(s)

Santé et sécurité au travail

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Identifier les enjeux et traiter les avis du médecin du travail (aptitude sous réserve, aménagement de poste, aptitude temporaire)
- Prendre les précautions nécessaires et respecter les obligations de l'employeur au titre du reclassement
- Mettre en place un système de traçabilité des recherches de reclassement
- Respecter les procédures
- Anticiper pour sécuriser ses pratiques
- Préparer la rédaction de la lettre de licenciement pour inaptitude

Programme

1. Définitions

- Maladie / Absence répétées
- Invalidité/ l'incapacité

2. La visite de reprise

- La visite de reprise
- Distinction avec la visite de pré-reprise
- Initiative
- Organisation

- Portée
- L'avis d'inaptitude : inaptitude partielle, inaptitude à tout emploi, inaptitude avec réserve
- Les possibilités de contestation auprès de l'Inspecteur du Travail
- Le rôle central du médecin du travail

3. L'indemnité temporaire d'inaptitude

4. La recherche de reclassement : une phase incontournable

- Le périmètre
- Les étapes (contraintes, recensement, preuve...)
- Les conséquences éventuelles sur le contrat de travail
- La sollicitation du médecin du travail
- Les particularités liées à l'origine de l'inaptitude (accident du travail, maladie professionnelle) : consultation des DP, information du salarié
- Les conséquences du refus du salarié

5. La rupture du contrat de travail

- La procédure de licenciement
- L'importance de la motivation de la lettre de licenciement
- Le cas particulier des CDD
- Les conséquences indemnitaires : le préavis, l'indemnité de licenciement

Public concerné

- DAF / RAF
- Dirigeant - Chef d'entreprise
- DRH / RRH
- Fonction juridique et contentieux

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et surtout approche pratique.
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par FIDAL FORMATIONS.

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+33(0)158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.